

MR GIORDANI, DANIEL

Coordonnateur du C.I.S.P.D.

à La Tour du Pin le 11.04.2019.

Communauté de communes des Vals du Dauphiné

CS - 90077

38353 - LA TOUR DU PIN Cedex -

Tél. : 06.60.76.30.62.

Courriel : cisped@valsdu-dauphine.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION SUR LES ACTIONS POUR AMELIORER LA SECURITE ROUTIERE

La commission du CISPD des Vals du Dauphiné, travaillant sur les actions à mener pour améliorer la sécurité routière s'est réunie mercredi 10 avril 2019.

Se sont excusés pour leur absence :

- Mme MALERBA - Sous-préfecture de La Tour du Pin.
- M. DELDICQUE - Maire de St Clair de La Tour.
- Mme DENISSE - Conseillère municipale à Montagnieu.
- Mme PARIS - Conseillère municipale à Torchefelon.

Conformément à l'ordre du jour annoncé dans la convocation il a été abordé les sujets suivants :

1. La désignation du président de commission qui suivra avec le coordonnateur l'étude et la réalisation des projets et qui présentera lors de la session plénière le compte rendu des actions de la commission aux membres du CISPD.
 - Monsieur Alain, COURBOU, Adjoint au maire de ST JEAN DE SOUDAIN, étant volontaire pour cette fonction, a été désigné par l'ensemble des membres présents, sans aucune opposition, ni abstention.

ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS VALIDES LORS DE LA REUNION DU 02.10.2018.

1. L'APER action permettant de toucher l'ensemble des écoles primaires afin de sensibiliser l'ensemble d'une tranche d'âge (CM2)
 - Pour cela il a été mis en place une 2^{ème} piste routière à St André le Gaz pour y recevoir les écoles situées à l'est des VDD dans le cadre de l'APER.
 - L'action APER est en cours à l'école Vercors de SAINT ANDRE LE GAZ depuis le 22.03 et cela jusqu'au 12.04.19 (Soit sur 8 journées pour 306 élèves - 12 écoles).
 - L'action se poursuivra entre le 30.04. et le 28.05.2019 à l'école Thévenon de LA TOUR DU PIN (Soit sur 13 journées pour 710 élèves - 20 écoles).

- Animation de l'action par A. VINCENT et un animateur Service Jeunesse des VDD.
 - Diplôme remis aux participants (imprimés par VDD).
2. Le sac CISPD, remis aux élèves de l'APER avec les 6 règles d'Or recommandées pour la prise d'un Bus scolaire, imprimées dessus.
Un sac est remis à chaque élève de CM2 participant à l'APER.
3. Le crash-test annuel du CISPD :
- Il aura lieu le vendredi 24 mai 2019 à 09h30 au Lycée horticole de La Tour du Pin avec la participation de Pascal GRAGOTTO -Pilote du risque et des Sapeurs-pompiers de La Tour du Pin.
 - Le thème retenu : un accident impliquant une voiture et un scooter
 - Ont annoncé leur participation : Lycée Horticole – Collège Marcel Bouvier – Collège Jeanne d'Arc – Collège St Bruno.
 - Un rappel sera adressé aux autres établissements afin qu'ils se manifestent s'ils sont intéressés.
 - L'AFIPAEIM (Adultes) viendra également assister à l'action.
4. Les actions menées à notre demande par l'association Prévention Routière de l'Isère :
- a) -Au profit des lycéens sur la thématique des dangers de l'alcool, la drogue et de la vitesse.
A ce jour les établissements ayant sollicité l'action sont :
- Le Lycée du Val d'Ainan : 05.03.19
 - Le Lycée Horticole : 14.02.19.
 - La M.FR Le Village : 17.01.19.
- b) Au profit des collégiens sur la thématique de l'alcool, la drogue et le deux-roues.
A ce jour les établissements ayant sollicité l'action à ce jour sont
- Le Collège des Dauphins.
- La mise en place de cette action est toujours possible pour les autres établissements scolaires et cela d'ici la fin 2019.
Les chefs d'établissements intéressés sont invités à prendre contact avec le coordonnateur du CISPD.
- c) Aux profits des seniors sur la thématique de réviser le code de la route et d'analyser les risques spécifiques à cette tranche d'âge.
A ce jour pas de demande des communes.
Sont prévues des actions au profits d'un public d'adultes :
- Celle du samedi 25 mai 2019 à l'Hôpital de PONT DE BEAUVOISIN qui organise une journée sur la sécurité routière.
 - Celle avec les adultes de l'AFIPAEIM.

- A l'occasion du forum des associations le 07.09.2019 aux ABRETS EN DAUPHINE.
 - A l'occasion de la foire communale Le 05.10.2019 à DOISSIN.
- d) Au profit de l'école de Chimilin :
- Mardi 14.05.2019 pour une action ponctuelle auprès des élèves durant leur semaine de la sécurité routière..
5. Le permis piéton pour les classes de CE.2.
- Cette action étant menée au profit des écoles par l'intervenant CISPD (M. VINCENT).
- Sur l'année scolaire en cours sont programmées des interventions au profit de :
- 28 classes de CE1 – soit 14 pour IEN La Tour du Pin et 14 pour IEN Voiron.
6. Le simulateur de retournement :
- Sera mis en place à notre demande par la Ligue Contre la Violence Routière du Jura aux dates suivantes durant la semaine du 20 au 25 mai 2019 :
- Lundi 20 au Lycée E. Cartan.
 - Mardi 21 au Lycée Horticole
 - Jeudi 23 – Matin sur le Champs de mars à LTDP et l'après-midi à la MFR Le Village.
 - Vendredi 24 au Lycée du Val d'Ainan.
 - Samedi 25 à l'Hôpital de Pont de Beauvoisin.
7. L'action « *Enfant piéton* » habituellement menée par la Prévention Routière de l'Isère :
- Il a été décidé dans un souci d'économie budgétaire de limiter le nombre d'interventions au profit des enfants des grandes sections maternelles et des CP.
- Sauf cas particulier nécessitant une intervention de ce type, aucune action n'est à ce jour programmée.
8. L'utilisation du radar pédagogique du CISPD :
- Le radar mobile du CISPD, sera mis en place uniquement à la demande des communes souhaitant effectuer un contrôle sur un secteur précis.
 - Aucune demande à ce jour n'a été recensée.
 - La mise en place se fait avec l'intervenant du CISPD (M. VINCENT), soit avec une surveillance de sa part (période de contrôle courte) soit en confiant le matériel à la commune (période de contrôle longue). Dans ce second cas, la commune s'engagera à effectuer une surveillance constante de l'appareil.

Les résultats des contrôles seront relevés et exploités par M. VINCENT, avant d'être transmis à la commune concernée

9. Questions diverses.

Aucune demande d'action particulière n'a été formulée par les participants à la réunion.

10. Clôture de la commission.

Un rappel a été fait sur la possibilité de réunir la commission à la demande si des faits particuliers étaient signalés au CISPD. La prochaine réunion a été fixée au vendredi 20 septembre 2019 à 14h00 dans les locaux de la communauté des communes des Vals du Dauphiné.

Le Coordonnateur
Daniel GIORDANI.

